

## **Session Plénière des 2 et 3 juillet 2020**

### **Décision Modificative N°1 pour l'exercice 2020**

#### **Intervention de Matthieu COLOMBIER (déléguée à Ludovic MARCHETTI)**

Monsieur le Président, Chers collègues,

Cette Décision Modificative s'inscrit dans un contexte bien particulier. La crise sanitaire du Coronavirus et le confinement de la population pendant deux mois auront de lourdes conséquences économiques et sociales.

Il paraît difficile d'aborder la question de l'économie régionale sans évoquer les impacts engendrés sur l'un de ses secteurs essentiels : l'aéronautique.

En effet, la Région Centre-Val de Loire, 4ème région française dans le secteur de l'aéronautique après l'Occitanie, l'Ile-de-France et les Pays de Loire, constitue un pôle majeur de sous-traitance dans ce domaine. De nombreux leaders mondiaux y sont implantés comme par exemple Thales, MBDA, Safran Aerosystems Hydraulics ou encore Zodiac Seats France. Tous ces poids-lourds industriels travaillent étroitement avec un important réseau de PME-PMI régionales sous-traitantes reconnues pour leur expertise.

Nous le savons, ces entreprises de l'aéronautique souffrent d'ores-et-déjà des conséquences de la crise du Coronavirus. Et en dépit d'un plan de relance engagé par l'Etat de 15 milliards d'euros, Airbus s'apprête à licencier 5 000 salariés et le développement d'un programme d'avion neutre en gaz à effet de serre paraît de plus en plus utopique et lointain.

Ce sombre horizon fait craindre un crash économique et social pour les 24 240 emplois du secteur en Région Centre-Val de Loire, menacés soit de délocalisation soit tout simplement de disparition.

Hélas, les exemples dans l'actualité récente ne manquent pas :

- Le départ de Tecalemit Aerospace de Blois. Il s'agit là d'un acteur majeur dans les industries de l'aéronautique, de l'aérospatiale, de la Défense, et dans les industries de précision : médical, horlogerie de luxe, cycles de compétition, etc.

Il y a un an le groupe était en pleine croissance et le directeur du site blésois avait 30 postes à pourvoir, aujourd'hui l'activité quitte la Région Centre-Val de Loire et est transférée sur le site de Luceau dans la Sarthe.

- La fermeture de Daher à St Julien de Chédon : Daher, équipementier aéronautique qui pesait 1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019, vient d'annoncer la suppression de 50 postes avant cession ou fermeture totale du site d'ici 2022. Ce sont donc au total 300 emplois directement menacés dans un bassin de vie où 69 salariés du site de production Boiron de Montrichard seront licenciés fin 2021.

Alors évidemment dans ce contexte, toute intervention régionale en faveur du soutien économique s'avère indispensable.

Il nous semble notamment pertinent, dans le cadre du développement et de l'adaptation des entreprises industrielles et de services, de mener cette étude sur la reterritorialisation des filières. Ce secteur d'activité a besoin d'engagements et de positionnements politiques courageux, excluant les doctrines écologistes d'extrême gauche sous peine de laisser le savoir-faire régional s'envoler vers d'autres Régions ou à l'étranger.

En effet, l'arrêt de l'activité due au Coronavirus et la mise en chômage partiel d'un bon nombre d'effectifs ont laissé certaines des 334 PME-PMI du secteur dans l'inconnu et l'expectative. Or, il ne faudrait pas que ce constat, réel, ne serve de prétexte à de nouvelles délocalisations dans un contexte de forte concurrence internationale entre les Etats-Unis, la Chine et l'Europe. Le rôle de la Région, dans le cadre de sa politique économique est d'œuvrer au soutien des entreprises sur son territoire et qu'en contre partie celles-ci maintiennent les emplois et le savoir-faire.

En ce sens, nous soutenons également l'augmentation des autorisations de programme au titre du CAP Recherche et Développement à hauteur de 2,1 M€ ainsi que l'augmentation des crédits de paiement afférents. Bien entendu, nous serons attentifs aux retombées économiques réelles de ce programme qui ne doit pas constituer un chèque en blanc.

Je vous remercie de votre attention.